

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/17

9 décembre 1996

(96-5187)

CONFERENCE MINISTERIELLE
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: espagnol

URUGUAY

Déclaration de S.E. M. Alvaro Ramos
Ministre des affaires étrangères

Je voudrais tout d'abord remercier le gouvernement de Singapour pour l'accueil qu'il nous a réservé et lui dire que nous le soutenons dans les efforts qu'il déploie pour que cette Conférence aboutisse à un résultat satisfaisant.

De nombreuses délégations ont dit qu'il était nécessaire que la Conférence adopte des décisions dans plusieurs secteurs ou convienne que l'OMC commence des travaux sur de nouvelles questions.

L'Uruguay est d'avis, sans préjudice du traitement de ces questions, qu'avant de définir de nouvelles priorités pour l'Organisation, il convient de résoudre les anciens problèmes qui existent dans des secteurs vitaux pour la majorité des pays en développement, notamment l'agriculture et les textiles.

S'agissant de l'agriculture, l'accord établi dans le cadre du Cycle d'Uruguay a entraîné un changement de cap historique. Toutefois, il a seulement marqué le commencement d'un processus de réforme du commerce international des produits agricoles.

Notre pays rencontre toujours des difficultés en matière d'accès aux marchés.

Les subventions à la production, bien qu'elles prennent des formes différentes, restent à des niveaux extrêmement élevés.

Le rétablissement récent des subventions à l'exportation de céréales nous rappelle des situations passées que personne ne souhaite voir se répéter.

Ces pratiques ne constituent pas nécessairement des violations des engagements souscrits dans le cadre du Cycle d'Uruguay; mais leur existence démontre clairement l'insuffisance de ces engagements.

C'est pourquoi nous croyons qu'il est indispensable de poursuivre le processus de réforme du commerce des produits agricoles et de mettre ainsi en application les dispositions de l'article 20 de l'Accord sur l'agriculture.

En conséquence, nous soutenons sans réserve l'accord intervenu au sein du Comité de l'agriculture, selon lequel l'étape préparatoire commencera en 1997, en vue de l'ouverture effective des négociations en 1999.

Outre l'agriculture, des négociations doivent également être engagées dans le secteur des services au début de l'an 2000. Toutefois, dans notre projet de déclaration, ces deux questions sont manifestement abordées de manière différente.

Dans le cas des services, nous, Ministres, nous engageons à appuyer une nouvelle série de négociations, ce que notre pays approuve totalement; en revanche, il n'existe aucun engagement équivalent en ce qui concerne l'agriculture.

Pour remédier à cette omission, nous croyons fermement qu'il faut indiquer clairement, dans la Déclaration ministérielle, que les Ministres s'engagent à poursuivre le processus de réforme dans le secteur agricole.

Nous insistons sur le fait que, comme ce fut le cas lors du Cycle d'Uruguay, une progression simultanée dans tous les secteurs de négociation constituera un préalable indispensable à l'obtention d'un équilibre des avantages et obligations acceptable par tous.

L'Uruguay se caractérise par son attachement au droit et au règlement pacifique des différends. Il n'est donc pas surprenant que nous accordions une grande attention à tout ce qui concerne le système de règlement des différends institué dans le cadre de l'OMC.

Nous constatons avec satisfaction que les pays en développement ont de plus en plus recours à ce mécanisme lorsqu'ils estiment que leurs intérêts sont lésés. Cette tendance est salutaire et encourageante car elle nous montre clairement que les pays ont confiance en l'efficacité et en l'impartialité du système, sans lequel l'équilibre fragile des avantages et obligations acquis dans le cadre du Cycle d'Uruguay pourrait être détruit.

De plus en plus, l'OMC accorde une attention spéciale au régionalisme économique.

Je peux affirmer que l'Uruguay n'a rencontré aucune difficulté, théorique ou pratique, à respecter fidèlement les engagements qu'il a souscrits simultanément dans le cadre du MERCOSUR et de l'OMC, à participer aux accords de libre-échange entre le MERCOSUR et d'autres pays latino-américains, ni à envisager de participer à la zone de libre-échange des Amériques qu'il est projeté d'établir et aux négociations du MERCOSUR avec l'Union européenne en vue de libéraliser les échanges commerciaux entre les deux parties.

Il existe à cela une raison très simple: le MERCOSUR pratique un régionalisme ouvert.

Des critiques sont parfois formulées à l'encontre du MERCOSUR. Nous y répondons par des faits incontestables: accroissement des échanges commerciaux entre les pays du MERCOSUR et avec l'extérieur, libéralisation du commerce et intérêt croissant de nombreux partenaires commerciaux pour notre système sous-régional.

Nous savons que nous sommes sur la bonne voie et nous continuerons à la suivre, comme le font d'autres Membres de l'OMC dans le cadre des divers mécanismes existants ou en cours d'élaboration.

Toutefois, nous sommes les premiers à défendre le respect rigoureux de l'article XXIV du GATT de 1994 et du Mémoire d'accord sur son interprétation qui a été établi dans le cadre du Cycle d'Uruguay; en même temps, nous soutiendrons sans ménager nos efforts les travaux du Comité des accords commerciaux régionaux.

S'agissant des "nouvelles questions" qu'il a été proposé d'inclure dans le programme de travail futur de l'OMC, je dois dire que, bien que la plupart ne revêtent pas actuellement de caractère prioritaire pour l'Uruguay, nous participerons aux débats les concernant sur la base de critères constructifs et en fonction de l'appréciation de l'intérêt national.

Cette première réunion ministérielle nous permet d'anticiper le vaste panorama futur qui s'ouvre devant l'OMC. L'accession des 28 pays qui ont demandé à être Membres signifiera que le système commercial multilatéral sera devenu universel.

Les domaines que nous abordons sont de plus en plus nombreux et les défis chaque fois plus grands.

Je me risquerai à qualifier cette Conférence d'historique. J'ai bon espoir qu'elle restera dans les mémoires comme un jalon dans l'amélioration des relations économiques entre les nations du monde et dans la recherche de l'élévation du niveau de vie qui, depuis un demi-siècle, constituent l'objectif premier de nos gouvernements, dans le cadre du GATT tout d'abord et maintenant dans le cadre de l'OMC. A Singapour, nous nous apprêtons à renforcer le rôle dynamique que nous nous devons de jouer dans l'instauration du nouvel ordre international qui est la priorité du siècle prochain.